

Dans chaque classement, les firmes sont rangées par ordre alphabétique

[Retour](#)

16 83

[Voir toutes les équipes](#)**Classement 2016 des meilleurs cabinets d'avocats en France - Droit de la presse
Marketing & Médias****INCONTOURNABLE**

AB AVOCATS
ADER JOLIBOIS & ASSOCIES
BAUDELOT COHEN RICHELET POITVIN
BAUER & BIGOT
LUSSAN
RICHARD MALKA
TOLÉDANO

EXCELLENT

BOURDON & FORESTIER
CABINET DE PERCIN
DE GAULLE FLEURANCE & ASSOCIÉS - DGFLA
DEPREZ GUIGNOT ASSOCIÉS - DDG
GRANRUT AVOCATS
HENRI LECLERC & ASSOCIÉS
HMV AVOCATS
JBLM AVOCATS
KEIJMAN & MAREMBERT
LEVY & SOUSSEN
LYSIAS PARTNERS
NORMAND & ASSOCIES
PIERRAT
PRD AVOCATS
TAYLOR WESSING
WATRIN BRAULT ASSOCIES

FORTE NOTORIÉTÉ

ASMAR & ASSAYAG
CABINET ALEXANDRE BLONDIEAU
CABINET MAISONNEUVE
CABINET ZAKS
CARBONNIER LAMAZE RASLE & ASSOCIÉS
DE BAECQUE AVOCATS
DELPHINE PANDO
DUNAUD CLARENC COMBLES & ASSOCIÉS
EIXAMP AVOCATS
FLORENCE BOURG
MONTBRIAL AVOCATS
NOMOS
PONS & CARRÈRE
PÉCHENARD & ASSOCIÉS
SCP SAINT SERVIN
SOSKIN AVOCATS

TAHAR & ASSOCIÉS

WAN AVOCATS

PRATIQUE RÉPUTÉE

A TURQUOISE SOCIÉTÉ D AVOCATS

ALTER LITIS AVOCATS ASSOCIÉS

ASTON AVOCATS

ATEM AVOCATS

AUGUST & DEBOUZY

BAGS AVOCATS

CHRISTINE COURRÉGÉ

CLERY AVOCATS

DARTEVELLE & DUBEST

DBK AVOCATS

FIELDFISHER

FRÉDÉRIC GRAS

FTPÀ

GB AVOCATS

HOGAN LOVELLS

HUGOT AVOCATS

HW&H - HERTSLET WOLFER & HEINTZ

ISGE & ASSOCIÉS

JACOBACCI AVOCATS

KHALVADJIAN AVOCATS

LACOSTE FAYOUT & ASSOCIES

NATHALIE DUBOIS

OLSWANG

ORIA MEDIA

PDGB AVOCATS

STAUB & ASSOCIÉS

SYLVIE COUTURON

THIERRY LEVY & ASSOCIES

TWELVE

WILHELM & ASSOCIÉS

INTÉGRER LE CLASSEMENT

En 2016 comme chaque année, le groupe Leaders League (éditeur du magazine Décideurs) publie une nouvelle édition de son classement consacré aux meilleurs cabinets d'avocats spécialisés en droit de la presse. Véritable outil de travail destiné aux cadres dirigeants (directeurs juridiques, directeurs financiers, directeurs généraux, directeurs des ressources humaines, fonds d'investissements et autres banquiers d'affaires), ce classement des firmes d'avocats est réalisé aux termes d'une enquête de plusieurs mois. À cet effet, les enquêteurs du groupe Leaders League sont entrés en contact avec les professionnels du droit les plus réputés. Des questionnaires ont été envoyés par centaines. Nos classements sont établis sur la base de plusieurs critères. Parmi eux, retenons la notoriété de la firme, l'expertise des associés et leur capacité à s'imposer sur des dossiers de publicité & marketing de référence. Le chiffre d'affaires des départements étudiés ainsi que la croissance et le dynamisme des équipes sont également des critères pouvant avoir un impact sur la place des équipes au sein du classement. D'autres professionnels du secteur (agences, directeurs juridiques, CPI) sont également sollicités afin de commenter le positionnement des cabinets d'avocats au sein de nos classements.